# Aide Individuelle à la Formation

Le dispositif « Aide Individuelle à la Formation » est un dispositif géré par Pole Emploi et co-financé par la Région Normandie. Il permet le financement de parcours de formation n'existant pas dans le programme Qualif'collectif et/ou dispensée hors de la Région Normandie.

## Objectifs

L'aide Individuelle à la Formation est une aide au financement de la formation des demandeurs d'emploi qui peut prendre en charge soit la totalité du coût de la formation soit être en complément d'autres financements (abondements CPF notamment)

## Bénéficiaires

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi quelle que soit leur catégorie d'inscription.

## Caractéristiques de l'aide

L'AIF concerne toutes les formations validées dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) qui ne peuvent être financées entièrement ou que partiellement par d'autres financements.

Il est nécessaire de demander un devis à l'organisme de formation, qui doit être validé par le demandeur d'emploi qui transmet ensuite la demande de prise en charge à Pôle emploi. Le conseiller étudiera la demande en cohérence avec le Projet de retour à l'emploi.

Pour plus d’informations sur les modalités de mobilisation de ce dispositif, veuillez-vous reporter à  la page suivante : https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laide-individuelle-a-la-formatio.html.

# Contacts

## Contacts

**Parcours Métier**

0800 050 000

- Le numéro gratuit Parcours-Métier au 0 800 05 00 00 sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie ;
- Votre conseiller en Evolution Professionnelle.